

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 167/6e L rendant exécutoire les délibérations n°s 165/6e L à 172/6e L du 12 mars 1965 de la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 167/6e L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mars 1965

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1965

Date du numéro
1 avril 1965

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 404 du 16 mars 1965, la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Ismaël Roblé Guédi la concession provisoire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 2.517,50 mètres carrés environ, à Arta (T. FE. 562 et 907), au prix de un franc le mètre carré.